

LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT, LE SPORT SCOLAIRE ET L'ÉDUCATION PHYSIQUE

La [Charte européenne du sport](#) (CES) guide les gouvernements dans la conception et la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques pour le sport qui mettent en évidence ses multiples avantages individuels et sociaux, en particulier pour l'éducation.

Les établissements d'enseignement peuvent être de puissants agents de changement pour des modes de vie actifs, notamment en veillant à ce que les jeunes reçoivent une éducation physique et aient accès à des possibilités de développer leur savoir-faire physique, leur condition physique et des compétences fondamentales en matière de mouvement. Ils peuvent également permettre d'établir des liens avec la communauté afin de promouvoir le sport et l'activité physique en dehors de l'école.

Le sport sous toutes ses formes doit être encouragé en tant qu'outil éducatif pour le développement physique, intellectuel, social et culturel des enfants. Il est également un instrument de diffusion des valeurs du Conseil de l'Europe et des valeurs de tolérance, de solidarité, de fair-play, etc.

La CES invite les États à concevoir leurs politiques sportives conformément à ses lignes directrices et les parties prenantes à prendre en considération les principes qu'elle énonce.

Article 10.3a: «**Pour sauvegarder et promouvoir ce droit, il convient de veiller à ce que la liberté de développer ses capacités physiques, intellectuelles et morales par l'éducation physique et le sport soit garantie au sein du système éducatif comme dans d'autres secteurs de la vie sociale.**»

Article 11.1: «**Des mesures appropriées devraient être prises pour développer l'aptitude à l'activité physique et la condition physique chez les jeunes, afin de leur permettre d'acquérir des capacités motrices de base et afin de les encourager à pratiquer un sport.**»

QUELS SONT LES AVANTAGES DU SPORT SCOLAIRE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES ?

Le sport et l'éducation physique sont essentiels pour promouvoir l'activité physique tout au long de la vie, au-delà des années scolaires, et pour transmettre les connaissances, les compétences et la compréhension nécessaires à un mode de vie actif. Ils jouent également un rôle essentiel dans le développement individuel, par le biais du travail d'équipe, et peuvent transmettre des valeurs importantes telles que l'égalité, l'honnêteté, l'engagement et le respect, ainsi qu'enseigner les principes de l'intégrité du sport. Ces activités promeuvent les principes de transparence, de démocratie, de développement et de solidarité et, en fin de compte, renforcent l'autonomie des participants et participantes et des générations futures.

Les professeurs et professeures d'éducation physique et sportive ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre et l'explicitation de cette dimension éthique et de cette approche de **l'éducation physique** et de **l'entraînement sportif fondés sur des valeurs**, en partageant ces valeurs avec leurs élèves.

UNE ÉDUCATION PHYSIQUE FONDÉE SUR DES VALEURS ET LES VALEURS FONDAMENTALES DU CONSEIL DE L'EUROPE

